

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 juin 2012
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante-sixième session
Point 109 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité
Soixante-septième année

**Lettres identiques datées du 7 juin 2012, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la République arabe
syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ce qui suit :

Dans le cadre de la méthode transparente et crédible que la République arabe syrienne a adoptée pour exposer la réalité de ce qui se passe dans le pays, elle tient à présenter les conclusions préliminaires de la Commission nationale chargée d'enquêter sur l'horrible massacre de Houla, qui a suscité la condamnation générale. Le Gouvernement a fait montre d'une coopération totale au cours de l'enquête qui s'est appuyée sur les dépositions d'habitants de la région. La Syrie annonce ces résultats conformément à sa promesse de constituer une commission nationale d'enquête et d'en présenter les conclusions préliminaires trois jours après sa création. Elle cite également des dépositions de témoins oculaires, dont l'identité n'a pas été divulguée, par crainte de représailles de la part de groupes terroristes armés.

D'après les conclusions préliminaires du rapport de la Commission d'enquête judiciaire sur le massacre de Houla, toutes les victimes faisaient partie de familles pacifiques qui avaient refusé de prendre position contre le régime; n'avaient jamais manifesté ou porté d'armes et étaient en désaccord avec les groupes terroristes armés. Elles ont été tuées à bout portant, au moyen d'armes à feu et d'instruments tranchants et non pas au cours de pilonnages.

D'après les conclusions préliminaires, les groupes terroristes armés rassemblés à Houla ont tué les victimes au cours de l'attaque contre les forces de l'ordre, qui ne se sont à aucun moment rendues sur les lieux du massacre. Un grand nombre de corps sont ceux de terroristes tués au cours de l'accrochage avec les forces de l'ordre.

Le général de brigade Jamal Qassem Souleiman, qui préside la Commission, a indiqué que l'enquête se poursuivait et qu'on veillait à protéger les témoins et à préserver les éléments de preuve.



Souleiman a ajouté que la Commission avait été créée conformément aux directives émises par le commandement général des forces armées à la suite de la promulgation de l'arrêté administratif n° 42 du 28 mai 2012. L'enquête repose sur les dépositions de témoins oculaires et s'appuie sur des faits vérifiables, fournis par des personnes directement exposées à l'horrible massacre. Le rapport préliminaire se fie également à des indications et des faits liés à l'attaque armée contre les forces de l'ordre dans la localité.

Le Président de la Commission a indiqué que les forces de l'ordre étaient stationnées en cinq points dans la région de Houla et que l'attaque armée visait à y éliminer totalement la présence de l'État et à en faire une zone échappant à son contrôle.

Souleiman a déclaré que les hommes armés se sont rassemblés dans le village, après la prière du vendredi, et ont lancé simultanément des attaques préméditées, appuyés par 600 à 800 autres hommes armés, venus de régions voisines, en coordination avec des hommes armés de Rastan, Saan, Bourj Qaai, Samaalin et d'autres localités proches, recourant à tous types d'armements lourds – mortiers, mitrailleuses et obus perforants – et visant essentiellement deux postes des forces de l'ordre : celui de Qaous, à l'entrée du village de Tell Daou, et celui du rond-point de l'horloge.

Des groupes armés extérieurs au village ont ensuite commencé simultanément à liquider des familles pacifiques au cours de l'attaque lancée contre les positions des forces de l'ordre.

Souleiman a indiqué que le massacre a été perpétré dans un lieu investi par des groupes terroristes armés, où les agents des forces de l'ordre ne sont entrés à aucun moment, se trouvant à une certaine distance de la zone en question. Leurs postes ayant fait précédemment l'objet d'actes hostiles, ils y sont restés, pour se défendre contre les groupes terroristes. Les images des victimes retransmises sur les chaînes satellitaires montrent d'ailleurs bien que le massacre a été commis à bout portant, au moyen d'armes à feu et d'instruments tranchants, et ne résulte pas de tirs d'artillerie, les corps des victimes ne portant aucune trace d'écrasement, de brûlure ou de blessure causés par l'effondrement d'un bâtiment ou des éclats d'obus. Tout ce qui précède témoigne d'une liquidation directe.

D'après les données préliminaires dont dispose la Commission, les groupes armés ont installé cinq mortiers sur le pourtour et à l'intérieur de Tell Daou pour viser les forces de l'ordre au cas où elles chercheraient à entrer dans la localité. On a relevé parmi les victimes un grand nombre d'enfants. Or la mort d'enfants ne sert aucun des objectifs de l'armée ou de l'État alors que les groupes terroristes armés, eux, cherchent à semer la discorde, à accroître les divergences et à porter atteinte à l'unité de la nation, ce qui va à l'encontre des intérêts de l'État et de l'armée.

Le Président de la Commission a déclaré que d'après l'enquête menée et les dépositions recueillies sur place, les victimes du massacre appartenaient à des familles pacifiques qui avaient refusé de se soulever contre l'État; n'avaient jamais manifesté ou porté d'armes et étaient en désaccord avec les groupes terroristes armés qui avaient donc tout intérêt à les tuer, cherchant ainsi à précipiter une ingérence humanitaire, militaire ou autre dans notre pays, tout en se débarrassant d'un fardeau encombrant, à savoir faire prévaloir la force de la raison et promouvoir la stabilité nationale dans l'intérêt des pays de la région.

Les premiers visés par les auteurs du massacre étaient des proches d'Abdel-Mouti Mechlab dont ils ont cherché à se venger, parce qu'il les avait provoqués en briguant un poste de député à l'Assemblée du peuple et en se faisant élire. Le plan a été modifié par la suite pour englober des membres d'autres familles.

Au vu de la forte présence d'hommes armés dans la région depuis un certain moment, Souleiman a fait valoir l'impossibilité de l'infiltration, dans ce secteur, de nouveaux groupes, à l'insu de ces derniers ou de groupes leur étant affiliés. Une partie des corps exhibés comme faisant partie du massacre étaient en fait ceux d'hommes armés extérieurs au village, tués au moment de l'attaque contre les forces de l'ordre.

Souleiman a souligné que le massacre perpétré par des groupes terroristes armés entre dans le cadre d'une machination visant à faire croire à la communauté internationale que la Syrie est au bord de la guerre civile à un moment coïncidant avec la visite de l'Envoyé spécial de l'ONU, Kofi Annan, ce qui reflète l'incapacité de ces groupes de s'en prendre à notre pays qui a fait montre d'une véritable coopération en proposant des initiatives constructives.

Il convient par ailleurs de noter que le Ministère syrien des affaires étrangères a accordé aux observateurs internationaux l'autorisation immédiate de se rendre sur les lieux du massacre. Ils ont vu à leur arrivée des corps de martyrs et d'hommes armés tués au cours de l'accrochage, qui ont été ajoutés à la liste des victimes. Les hommes armés avaient transporté ces corps dans des voitures jusqu'à la mosquée du village pour y être photographiés, donnant ainsi au massacre plus d'ampleur, vu sous cet angle. Une fois que les observateurs sont arrivés sur place, les mensonges ont afflué devant les caméras et ont été retransmis dans le monde entier.

Nous souhaitons appeler votre attention sur les autres massacres commis à Karm el-Zeitoun et Deir Baalba, dont la responsabilité a été imputée au Gouvernement syrien, information démentie par la suite. Une enquête est en cours, et de nouveaux indices ont été trouvés. Les médias ont évoqué certains massacres plutôt que d'autres, insistant sur l'implication d'une certaine communauté. En Syrie, nous nous interdisons de tenir compte de l'appartenance confessionnelle des individus. C'est la ligne de conduite que nous avons adoptée et à laquelle nous ne dérogerons pas.

Nous tenons à vous informer que des groupes d'individus s'emploient sans relâche, de façon occulte, à défaire le tissu social syrien en fomentant des dissensions interconfessionnelles. Même après le massacre de Houla, des groupes terroristes armés ont tenté de cibler les habitants d'un village appartenant à une autre communauté; leur manœuvre a échoué.

Les opérations terroristes et les explosions ont augmenté en nombre en Syrie, dernièrement. La Commission en a évoqué une partie, au cours d'un exposé oral. Il faut se demander à qui profite cette escalade. Notre pays a signé un arrangement et un plan préliminaire en six points pour honorer les engagements qu'il a pris sur le plan international et attend que l'autre partie s'acquitte des siens. Des États, par l'intermédiaire de leurs Ministres des affaires étrangères, déclarent ouvertement armer, financer et héberger des terroristes. Certaines factions n'ont donc rien à gagner du plan Annan, dont le succès serait aussi celui de la Syrie.

Dans l'allocution qu'il a prononcée le 3 juin 2012 devant le Parlement à l'occasion de l'ouverture de la première session parlementaire, tenue en vertu de la nouvelle Constitution, le Président de la République a appelé l'attention sur la monstruosité du massacre de Houla et son exploitation abjecte à des fins de propagande contre la Syrie :

« Nous qualifions ce qui s'est passé à Houla, Qazaz, Maydan (deux quartiers de Damas touchés par des explosions terroristes), Deir-Zor (11 ouvriers tués par des terroristes, massacre qu'ils ont tenté d'imputer au régime), Alep (touchée par une explosion terroriste) et ailleurs en Syrie de massacres horribles et monstrueux, perpétrés par des sauvages. La vérité est qu'aucun sauvage n'aurait commis de tels actes, notamment le massacre de Houla. Cela relève à mon avis de l'indicible en arabe, voire dans toutes les langues de l'humanité [...]

Ils ont d'abord imputé l'horrible massacre de Houla aux forces armées, disant qu'il résultait d'un recours à l'artillerie et aux blindés, avant de se raviser, conscients du ralliement populaire dont elles bénéficient et comprenant que leur imputer ce crime inqualifiable reviendrait à accuser chaque citoyen syrien, sans exception, d'être un criminel et un terroriste. Ils se sont donc mis à parler de milices progouvernementales. »

Ce qui n'est aucunement fondé, comme le montrent clairement les conclusions préliminaires précitées.

S'agissant des témoins du crime, des extraits de deux dépositions sont reproduits ci-après. Leurs identités ont été gardées secrètes pour les protéger de représailles de la part de groupes terroristes armés.

Le premier témoin, un homme, a déclaré ce qui suit :

« Trois jours avant le massacre, on disait que quelque chose se produirait le vendredi, quelque chose d'important, sortant de l'ordinaire. On en parlait tellement que je voulais ardemment savoir en quoi consisterait ce grand événement.

Le vendredi, après la prière de midi, une partie des hommes armés s'est réunie dans le quartier nord, à côté du barrage installé au rond-point de l'horloge. D'autres groupes assez nombreux ont pris la direction de la route Sadd – que les autorités appellent route de Tripoli – du secteur de Nassiriya, de la rue Sittou et de la rue de la pâtisserie Abou Zeid, qui mène à la fabrique de marbre de la famille Zaher.

Des hommes armés qui étaient dans le quartier nord ont tiré en l'air pour faire croire aux agents postés au barrage de l'horloge qu'un pilonnage et une attaque étaient imminents, sachant que ce barrage n'est pas aisément accessible et difficile à contrôler.

Je me suis rendu sur la route Sadd, où j'ai vu de nombreux membres des groupes Khaled Abou el-Wahed (salafiste); Abdel-Malak el-Saleh; Nidal Bakour; Haytham el-Hassan, des groupes d'Akrama, d'Aqrab, de Kfar Laha, de Tell Dahab, ainsi que beaucoup d'étrangers, lourdement armés. Ils ont tiré à l'aveuglette sur le poste, touchant des civils et des habitations.

Plusieurs ne savaient pas manier les armes. L'un d'entre eux, perdant le contrôle de son fusil mitrailleur PKC, est tombé à la renverse. Un autre a lancé une roquette qui ressemblait à un obus de mortier avec un petit propulseur à l'arrière qui, au lieu de viser le poste, a touché le domicile des Zakahi, faisant deux morts. Tout cela s'est déroulé au vu et au su des hommes armés ».

Le témoin a ajouté que la plupart des victimes sont décédées parce que les hommes armés cherchaient à éliminer une famille en particulier, celle du député; qui n'avait pas participé à des manifestations; était favorable au régime; s'était tenue à l'écart des troubles; et était aisée, sans avoir pour autant acheté de fusils aux hommes armés. Le témoin a également évoqué des actes de représailles et des rivalités anciennes entre les familles. Les Sayed, étroitement liés au député, voulaient lui offrir un cadeau à la suite de son élection ».

Le témoin a également déclaré :

« Les membres du groupe Hassan détestent cordialement la famille Sayed. Ce sont des assassins. Ils ne s'occupent pas de faire la révolution mais d'enlever des gens, de tuer, de piller et de voler du pétrole de l'oléoduc, ce qui leur a permis d'amasser des millions. Ce groupe était devant la maison des Sayed, de l'autre côté de la rue, près de la pâtisserie Abou Zeid. Ils se sont dispersés et ont tiré à l'aveuglette. Ils n'ont pas tiré sur le poste des forces de l'ordre mais dans la direction opposée, sur le domicile d'Ouqba el-Sayed, tuant son frère, sa belle-sœur et leurs enfants. Pourquoi les habitants de la maison voisine, qui appartient à un proche de Nidal Bakour, ont-ils été épargnés?

Les domiciles des familles Gharou, Hadou et d'Ali Bakour ont également été épargnés. Pourquoi ont-ils visé cette habitation en particulier? Même chose pour le domicile des Abdel-Razzaq, à proximité duquel se trouvent plusieurs habitations, dont celle de Zaher Bakour : comment se fait-il que rien ne lui soit arrivé et que rien ne soit arrivé aux domiciles des familles Harmouch et du professeur de mathématiques Naassan, qui habite à 5 mètres du poste des forces de l'ordre? Le massacre s'est produit parce que des hommes armés voulaient cibler ces familles. »

Le témoin a montré sur un plan de Tell Daou les emplacements des habitations où des crimes ont été commis; ceux du poste et des barrages des forces de l'ordre; les lieux où les hommes armés se sont rassemblés; et la façon méthodique dont ils ont commis ces attaques préméditées.

Le deuxième témoin, une femme, a déclaré :

« Vendredi dernier, comme le précédent, nous avons vu beaucoup d'hommes armés étrangers dans la région de Tell Daou. L'un d'entre eux, Fayez el-Akch, a tiré depuis notre quartier un obus contre le barrage des forces de l'ordre. Les agents ont riposté, le touchant à la jambe. Il a été emmené à l'hôpital de campagne de Kfar Laha.

Les hommes armés ont ensuite dirigé un tir nourri contre le barrage. Nous entendions les groupes communiquer entre eux au moyen d'émetteurs-récepteurs. Ils étaient pour la plupart dans les secteurs de Nassiriya et de Sadd, en face du second barrage dit du poste, qui avait été précédemment incendié. Des hommes y étaient encore de faction, pour détourner l'attention du barrage installé dans notre quartier.

On a vu plusieurs groupes d'Aqrab, de Kfar Laha, de Tell Dahab, de Tayyibah, outre ceux de Rastan. On entendait leurs conversations à travers les émetteurs-récepteurs dont ils se servaient pour communiquer. L'un a dit : « Fais venir le groupe de Tell Dahab, celui d'Aqrab et celui de Rastan ».

Parmi ces hommes armés se trouvaient des étrangers, qu'on voyait pour la première fois. Il y avait aussi des habitants de Tallaf et de Bourj, qui n'étaient pas très nombreux.

Les barrages ont été attaqués simultanément vers 13 h 30. Lorsque le poste est tombé, on a dénombré plusieurs morts parmi les soldats et les hommes armés; il a fallu trois heures environ pour les transporter.

Les hommes armés ont tiré sur un véhicule à roues de fabrication soviétique (BRDM); au-dessus duquel on a vu de la fumée s'élever. Ils ont dévalisé le poste et formé une chaîne pour transporter les armes et les munitions jusqu'au quartier nord, où ils s'étaient installés.

Les hommes armés ont ensuite incendié le poste, ainsi que l'hôpital national et le bois environnant, près de Sadd. Lorsque nous sommes allés sur place, nous avons vu des arbres calcinés.

Lorsque le poste est tombé, j'ai entendu Akrama Saleh parler sur un émetteur-récepteur avec Nidal Bakour et Khaled Abdel-Wahed. Bakour a dit : « Envoie-moi un groupe d'étrangers, parce qu'on a une deuxième opération ». Haytham el-Hallaq s'est mis en marche, transportant une machette, en plus de son arme, et a rejoint le groupe Nassiriya, qu'il dirigeait et qui comprenait 200 hommes armés environ. C'est l'un des plus grands, spécialisé dans les vols et les enlèvements.

L'attaque sur le poste a été lancée directement depuis la région de Nassiriya et la route Sadd. Après avoir pris le contrôle du poste, Nidal et Khaled ont communiqué pour demander l'envoi de groupes d'étrangers. La personne au bout du fil a répondu : « Je vais t'envoyer le groupe Aqrab ». Elle ne savait pas qui en était le chef. On a dû lui poser la question, parce que son interlocuteur a répondu : « C'est Yahya el-Youssef ». Le groupe Kfar Laha n'a pas été mentionné car ils étaient au courant.

Les groupes ont pris la direction du château d'eau, qui permet d'accéder à la route Sadd. Autour de 19 heures, nous avons entendu qu'un massacre avait eu lieu. Deux heures seulement s'étaient écoulées depuis la chute du poste.

À 20 heures, ils ont transporté les victimes en voiture à la mosquée Ram, au nord de la localité, qui est éloignée de la zone militaire. Un certain Ghaleb el-Youssef a ensuite appelé, disant : « Envoyez-moi des voitures Kia ».

On les a vus passer en voiture à 20 heures. Le poste était tombé et les renforts de l'armée n'étaient pas encore arrivés.

Les victimes étaient de la famille Sayed, notamment l'officier Mouawiya, qui constituait évidemment une cible car quiconque ne déserte pas de l'armée met sa vie en danger. Il pensait être protégé du fait que sa maison se trouvait près d'un barrage des forces de l'ordre, et n'avait donc pas voulu quitter le village.

Il y avait aussi deux autres familles Sayed, apparentées à Abdel-Mouti Mechlab, dont l'élection au poste de secrétaire de l'Assemblée du peuple avait été annoncée. Il y avait aussi les Abdel-Razzaq, qui sont loyaux, à l'exception d'une famille, dont les membres sont armés. Quatre familles Abdel-Razzaq ont été attaquées. Leurs maisons se trouvent sur la route Sadd, derrière le poste, près du fleuve.

Les hommes armés étaient près du domicile de la famille Sayed. Si des Chabiha étaient venus pour les tuer, comme on l'a prétendu, pourquoi auraient-ils épargné leurs enfants? Pourquoi n'y a-t-il eu des massacres que dans ces maisons-là? À côté du domicile des hommes armés de la famille Hallaq, il y a ceux des Hassan, des Abdel-Razzaq et des Bakour. Pourquoi les Bakour ont-ils été épargnés? Pourquoi seuls les enfants de la famille Abdel-Razzaq ont été visés?

Il y a aussi la famille Faour, dont tous les membres sont armés et à laquelle appartient le fameux cadreur d'Al-Jazira, qui a été immédiatement remplacé, à sa mort, par un proche. Pourquoi aucun autre membre de cette famille aussi nombreuse n'a été tué?

Le grand nombre de corps montrés aux observateurs et exhibés comme étant ceux des victimes du pilonnage étaient surtout ceux des hommes armés, en plus des victimes des autres familles. »

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 109 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Bachar **Ja'afari**